



FORMATION



07 – 08 DEC.

2017

#Session2

Concevoir et animer une **démarche territoriale de développement durable**

Enjeux, méthodologie et retours d'expériences

La transition écologique, sociale et économique des territoires est à la fois une nécessité et une formidable opportunité pour répondre aux besoins de la population (cadre de vie de qualité, accès aux services, lien social, développement économique et nouveaux emplois, protection et valorisation des ressources des territoires...). Les collectivités ont un rôle clé à jouer pour définir, conduire et accompagner les dynamiques qui répondent aux enjeux de leurs territoires.

Comment concevoir une démarche globale, transversale et prospective qui répondent aux enjeux du développement durable ? Comment concevoir et mettre en œuvre la concertation des acteurs ? Quels sont les outils à disposition des acteurs locaux ? Cette formation met l'accent sur les retours d'expériences, les bonnes questions à se poser et les outils pratiques. Elle se basera sur les enseignements des projets de territoire durable « classiques » tout en considérant les nouvelles approches (ex. Néolab2, SPIRAL, forums contributifs...).

Un support papier sous forme de guide sera remis à chacun des participants.



Les objectifs de la formation

- Comprendre les **défis planétaires et les bénéfices locaux d'une démarche territoriale de développement durable**
- Savoir **cadre une démarche et appréhender chacune des étapes de sa mise en œuvre**
- Poser les bases d'une **stratégie de mobilisation des acteurs du territoire** (y compris en interne à la collectivité)
- **Connaître les ressources conceptuelles, méthodologiques et financières** ainsi que les **principaux organismes accompagnateurs**
- Partager les **conditions de réussites et anticiper les principaux points de blocage** d'une démarche
- (Re)donner du souffle à sa démarche grâce à des **retours d'expériences innovants**



Le programme de la formation

- **Temps 1 : Pourquoi initier une démarche territoriale de développement durable ?**
 - Les concepts clés (définition, chiffres clé)
 - Les démarches territoriales (de quoi parle-t-on ? Les bénéfiques)
 - Les acteurs du développement durable
- **Temps 2 : Les grandes étapes à suivre et les outils pour y parvenir**
 - Vue globale (cadre de référence, à cadrer en amont, lien avec les autres politiques, principales étapes)
 - Approfondissement pas à pas (préfiguration, diagnostic, stratégie, plans d'actions, système de suivi évaluation, organisation en mode projet)
 - Définition et mise en œuvre de la stratégie de concertation (notions de base, différentes étapes de construction d'une stratégie, outils et méthodes de mobilisation)
 - Communication : un pilier de la concertation
- **Temps 3 : Vers un renouveau des démarches territoriales de développement durable**
 - Les objectifs de Développement Durable (ODD)
 - Panorama d'initiatives d'innovation territoriale et post Agenda 21 (appels à projet citoyen, forum contributif, Néolab2, SPIRAL, 3ème agenda 21 de Mérignac, norme ISO 26000 et la R.S.O.P.)



Les plus de la formation

- **Amélioration du contenu depuis sa 1^{ère} édition du 8 et 9 juin 2017** (satisfaction de tous les participants)
- **« La preuve par l'exemple »**, le Comité 21 a accompagné depuis plus de 20 ans des centaines de structures dans des démarches de développement durable avec la création d'outils et la publication de guides. La richesse des témoignages et illustration apporte de la pertinence aux apports théoriques
- **Formation-action** mêlant apports théoriques et exercices de mise en situation (quizz, cas pratiques, ateliers) pour permettre aux participants d'être actifs et d'appliquer le contenu de la formation à leurs préoccupations.



Les informations pratiques

Public : Elus et services des collectivités territoriales (communes, EPCI, départements, régions)

Durée : 1,5 jours

Lieu : Angers

Date : 07 – 08 décembre 2017

Tarif : 750 euros HT par participant (minimum 10 personnes) – **Tarif préférentiel adhérents Comité 21 (-30%)**

Cette formation est éligible auprès de votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA)

N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75

ÉQUIPE PROJET

Alexandre Pleurdeau Comité 21 Grand Ouest

Alexandre Pleurdeau est Chargé de mission Territoires durables au Comité 21. Avant de rejoindre le Comité 21, Alexandre a accompagné pendant plus de 5 ans les collectivités de toute taille et les acteurs publics dans la définition et la mise en œuvre de politiques de développement durable.

Il a été assisté à maîtrise d'ouvrage de la DREAL Bretagne pour la démarche [Néolab²](#) (Nouvelles Economies, Opportunités et Leviers d'avenir pour le Bien-être en Bretagne). Aujourd'hui, il accompagne les collectivités et associations ligériennes et bretonnes auprès du Comité 21 dans la mise en œuvre de leur politiques de développement durable, dans la mise en commun de leurs problématiques et dans la valorisation de leurs actions.



Photo après formation, sous les Nefs (Nantes)

« L'ouverture à d'autres manières d'appréhender les questions de développement durable dans les projets de territoire, des exemples innovants en matière d'animation et la création d'une culture commune de nos acteurs de notre projet de territoire sont les trois points forts que je retiens de la formation. »

Virginie Guichard, Vice-Présidente Projet de territoire et R.S.O.P. – Communauté de communes Vallées du Haut-Anjou

Ils en ont pensé quoi ?

Retour sur la #Session1 de la formation

Les 8 et 9 juin dernier, a eu lieu à Nantes, la première édition de la formation « Concevoir et animer une démarche territoriale de développement durable ». Voici ce que les participants ont retenu de la formation :

« La formation a répondu à mes attentes. Elle m'a aussi permis de me questionner sur le déroulement de ma démarche Agenda 21. Présentation complète et dynamique. »

Giovanna Jotz, Chargée de mission Agenda 21 / Développement durable – Ville de Saint Etienne de Montluc

« Cette formation est une vraie caisse à outils qui contient à la fois des notions clés, des rappels méthodologiques, des ressources à consulter et des conseils pour accompagner les participants dans la construction d'une démarche territoriale de Développement Durable. Une formation conviviale et constructive qui est bénéfique tant pour les techniciens que pour les élus, et que je conseille donc de suivre en binôme. »

Claire Eveilleau, Chargée de mission Agenda 21 - Ville de la Flèche

[Inscription](#)



Comité 21 réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire - 44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 83 - E-mail :
pleurdeau@comite21.org

suivez [@comite21Ouest](#) 